

Hiro'a

JOURNAL
D'INFORMATIONS
CULTURELLES

DOSSIER

Le dépôt de fouilles

du Service de la Culture et du Patrimoine

LA CULTURE EN PÉRIL : *Les chercheurs de l'Océan*

PORTRAIT D'UN MÉTIER : *Réalisateur*

L'ŒUVRE DU MOIS : *Le vivo, souffle de la tradition*

MARS 2008

NUMÉRO 7

MENSUEL GRATUIT



passé - présent

2



CHEF DU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE

Teddy Tehei

ENTRE le passé et le présent, il n'y a qu'un trait. Un trait d' « union » d'ailleurs, qui porte bien son nom. Car à quoi ressemblerait notre présent sans les éclairages du passé ? Nous avons tous fait l'expérience de ce lien essentiel entre passé et présent : les souvenirs, la mémoire, tout ce qui nous permet d'avancer, autrement dit.

C'est bien pour cette raison que nos scientifiques travaillent, pour nous en apprendre toujours plus sur notre histoire. Trésors archéologiques enfouis sous la terre ou échoués au fond de l'océan, nos équipes ne reculent devant rien pour vous apporter les clés du passé, de notre identité. Aller-retour entre le passé et le présent, enquêtes, surprises, l'archéologie est une discipline bien vivante et la Polynésie est riche de sites qui tiennent leurs promesses. Le Service de la Culture et du Patrimoine est doté d'une réserve à la disposition des archéologues, qui peuvent ainsi entreposer tous leurs dépôts de fouilles. Car là est bien notre vision de la culture : donner des outils à ceux qui participent à l'épanouissement culturel de notre Pays. Découvrez nos réserves et leur intérêt grâce à ce numéro de Hiro'a. Découvrez les collections d'objets du passé - présent, du passé dans le présent, du passé au présent... Parce que s'approprier le passé, c'est avoir une assise solide pour son développement. Au Service de la Culture, nous travaillons pour cela. Bonne lecture.

Présentation des Institutions



SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE – PU NO TE TAERE E NO TE FAUFAA TUMU (SCP)

Le Service* de la Culture et du Patrimoine naît en novembre 2000 de la fusion entre le Service de la Culture et les départements Archéologie et Traditions Orales du Centre Polynésien des Sciences Humaines. Sa mission est de protéger, conserver, valoriser et diffuser le patrimoine culturel, légendaire, historique et archéologique de la Polynésie française, qu'il soit immatériel ou matériel. Il gère l'administration et l'entretien des places publiques.

Tel : (689) 50 71 77 - Fax : (689) 42 01 28 - Mail : sce@culture.gov.pf

MAISON DE LA CULTURE – TE FARE TAUHITI NUI (TFTN)

La Maison des Jeunes a été créée en 1971, et devient en avril 1998 l'EPA actuel. Longtemps en charge du Heiva i Tahiti, ses missions sont doubles : l'animation et la diffusion de la culture en Polynésie en favorisant la création artistique et l'organisation et la promotion de manifestations populaires. L'établissement comprend 2 bibliothèques, une discothèque, des salles d'exposition, de cours, de projections, ainsi que 2 théâtres.

Tel : (689) 544 544 - Fax : (689) 42 85 69 - Mail : tauhiti@mail.pf - www.maisondelaculture.pf



MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES – TE FARE MANAHA (MTI)

Le Musée voit le jour en 1974 et devient un EPA* en novembre 2000. Ses missions sont de recueillir, conserver, restaurer des collections liées à l'Océanie, plus particulièrement à la Polynésie, et de les présenter au public. Chargé de la valorisation, de l'étude et de la diffusion de ce patrimoine, le Musée a acquis un rôle d'expertise dans la préservation des biens culturels matériels et mobiliers.

Tel : (689) 54 84 35 - Fax : (689) 58 43 00 - Mail : secretdirect@museetahiti.pf

CONSERVATOIRE ARTISTIQUE DE POLYNÉSIE FRANÇAISE – TE FARE UPA RAU (CAPF)

Créé en 1978, le Conservatoire est un EPA* reconnu depuis février 1980 en qualité d'Ecole Nationale de Musique. Les diplômes qu'il délivre ont donc une reconnaissance nationale. Ses missions sont l'enseignement théorique et pratique de la musique, de la danse, du chant et des arts plastiques, la promotion et la conservation de la culture artistique. Il a également pour vocation de conserver le patrimoine musical polynésien.

Tel : (689) 50 14 14 - Fax : (689) 43 71 29 - Mail : conser.artist@mail.pf



HEIVA NUI

Heiva Nui est un EPIC* dont la vocation est d'organiser des événements, spectacles et manifestations destinées à promouvoir et valoriser toutes les formes d'expressions culturelles, artistiques, artisanales, sportives, agricoles et florales afin de générer le renouveau des arts et des animations populaires et d'entraîner la participation de toutes les composantes de la société polynésienne. L'établissement est gestionnaire de l'esplanade de la place To'ata.

Tel : (689) 50 31 00 - Fax : (689) 50 31 09 - Mail : contact@heivanui.pf

* SERVICE PUBLIC : Un service public est une activité ou une mission d'intérêt général. Ses activités sont soumises à un régime juridique spécifique et il est directement relié à son ministère de tutelle.

* EPA : un Etablissement Public Administratif est une personne morale de droit public disposant d'une certaine autonomie administrative et financière afin de remplir une mission classique d'intérêt général autre qu'industrielle et commerciale. Elle est sous le contrôle de l'État ou d'une collectivité territoriale.

* EPIC : un Etablissement Public Industriel et Commercial est une personne publique chargée, dans des conditions comparables à celles des entreprises privées, de la gestion d'une activité de nature industrielle et commerciale. Ils sont créés par souci d'efficacité et pour faire face à un besoin ne pouvant pas être correctement effectué par une entreprise privée soumise à la concurrence.

SOMMAIRE

3

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

4

LA CULTURE BOUGE

Quel avenir pour notre patrimoine ethnographique ?

6

LA CULTURE EN PÉRIL

Les chercheurs de l'Océan

9

POUR VOUS SERVIR

Le Musée déballe ses valises !

10

DIX QUESTIONS À

Stéphane Martin

12

DOSSIER

*Le dépôt de fouilles
du Service de la Culture et du Patrimoine*

20

L'ŒUVRE DU MOIS

Le vivo, souffle de la tradition

22

PORTRAIT D'UN MÉTIER

Réalisateur, le chef d'orchestre de l'image !

24

RETOUR SUR...

De l'archéologie à l'audiovisuel

26

ACTU

28

PROGRAMME

29

CE QUI SE PRÉPARE

9 semaines et 1 jour : top départ !

30

LE SAVIEZ-VOUS ?

*Le grand concert du Conservatoire :
l'amour en chansons - Love songs*

31

PARUTIONS

_HIROA

Journal d'informations culturelles mensuel gratuit
tiré à 10 000 exemplaires

_Partenaires de production et directeurs de publication :
Musée de Tahiti et des Îles, Service de la Culture et du
Patrimoine, Conservatoire Artistique de Polynésie française,
Heiva Nui, Maison de la Culture – Te Fare Tauhiti Nui.

_Edition et réalisation : Obapub
BP 5561 - 98716 Pirae Tahiti - Polynésie française
Tél : (689) 50 30 30 - Fax : (689) 50 30 31
www.obapub.com - email : obapub@obapub.com
_Direction éditoriale : Vaiana Giraud - 544 536
_Rédacteur en chef : Isabelle Bertaux
isaredac@gmail.com
_Régie publicitaire : 78 10 36
_Impression : STP Multipress

_Dépôt légal : en cours

_Photo couverture :
GRAN Polynésie - Yann Hubert

AVIS DES LECTEURS

Votre avis nous intéresse !

Des questions, des suggestions ? Écrivez à :
communication@maisondelaculture.pf

HIRO'A SUR LE NET

À télécharger sur :

www.ica.pf et www.maisondelaculture.pf



MINISTÈRE DE LA CULTURE



QUEL AVENIR POUR NOTRE PATRIMOINE ETHNOGRAPHIQUE ?

RENCONTRE AVEC JEAN-MARC PAMBRUN, DIRECTEUR DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES ET ORGANISATEUR DE L'ÉVÈNEMENT.

© D. Hazama



EN BREF

L'exposition organisée depuis le 10 octobre dernier au Musée de Tahiti et des Îles est une grande première : la démarche, contemporaine et autocritique, est de se questionner sur la relation que nous entretenons avec notre patrimoine. « No hea mai matou ? Destins d'objets polynésiens » interroge en effet l'histoire d'objets anciens polynésiens, mais aussi, par la force des choses, la double question du statut et du devenir des collections ethnographiques polynésiennes : à qui appartiennent-elles et comment les préserver ? L'objectif de la journée de rencontres était de « répondre à ces questions récurrentes en vue de proposer des mesures pertinentes », insiste Jean-Marc Pambrun.

D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?

Ces interrogations vous rappellent forcément le thème de l'exposition du Musée de Tahiti et des Îles, « No hea mai matou ? Destins d'objets polynésiens ». Pour ne pas qu'elles restent en suspens, le Musée a organisé une journée de rencontres autour de ces questions cruciales, afin de concrétiser le devenir de notre patrimoine ethnographique.

C'est la première fois que cette rencontre a lieu ?

Les acteurs du patrimoine ont bien souvent été réunis pour débattre des questions de sauvegarde du patrimoine, mais c'est en effet la première fois que la question de la propriété et de la conservation des collections ethnographiques fait l'objet d'un débat spécifique.

Pourquoi le Musée a-t-il pris cette initiative ?

Nous nous sommes dits qu'il était dommage de ne pas saisir l'opportunité de l'exposition « No hea mai matou ? Destins d'objets polynésiens », qui évoque ces questions essentielles, pour ne pas provoquer un débat. Nous espérions aussi relancer l'intérêt du public pour aller visiter cette exposition. D'autant que toutes ces questions restent toujours d'actualité.

Quel était l'objectif de cette journée ?

Débattre avec les scientifiques, les associations et les institutions du statut des collections ethnographiques polynésiennes : à qui appartiennent-elles et comment les conserver ? Le Musée, en partenariat avec la Maison de la Culture, publiera le compte-rendu intégral des discussions pour le diffuser auprès des participants à ce débat, des décideurs politiques et sur le Web.

Qui étaient les intervenants ?

Étaient présents les conservateurs et muséologues du Musée (Véronique Mu-Liepman, Manouche Lehartel et Tara Hiquily) des collectionneurs privés (Marius Chan, Daniel Palacz,...), des ethnologues (le directeur de la Maison de la Culture Heremoana

Maamaatuaiahutapu, Jean-Daniel Devatine, Aimeho Charoussel), mais également des responsables d'associations culturelles et de protection de l'environnement (Yves Doudoute, Sunny Walker, Guy Jacquet). Sans oublier un public averti composé d'autres personnalités qui oeuvrent dans ce secteur depuis de nombreuses années.

Quels résultats attendez-vous de cet évènement ?

Ces rencontres ont permis de poser des questions récurrentes concernant la sauvegarde, la conservation, ou encore la restitution de ces objets anciens à propos desquelles acteurs et décideurs de la culture doivent disposer d'informations les plus complètes possibles, afin de prendre les mesures les plus pertinentes. L'avenir nous dira si cette démarche aura produit des résultats. L'important est que nous ayons pu entendre la diversité des points de vue sur les questions de la restitution des objets, de leur protection et de leur valorisation. À force de nous rencontrer, nous apprendrons à mieux nous connaître et ainsi trouver un langage commun et des actions cohérentes. Des solutions existent, mais les moyens et les réglementations adaptées manquent encore. Il n'y a qu'avec une réelle volonté politique que nous pourrions parvenir à des résultats : sensibilisation des enfants scolarisés à l'histoire des objets et à la notion de sacré et de *mana*, acquisition d'objets sur le marché de l'art par le gouvernement, protection des biens culturels, autant de points qui dépendent en grande partie de décisions appropriées. ♦

EXPOSITION
« NO HEA MAI MATOU ?
DESTINS D'OBJETS
POLYNÉSIENS »

- Au Musée de Tahiti et des Îles - Te Fare Manaha, jusqu'au 15 avril 2008
- Du mardi au dimanche, de 9h30 à 17h30
- Entrée : 600 Fcfp / gratuit pour les moins de 18 ans et les scolaires
- Renseignements au 54 84 35

Les chercheurs de L'Océan

7

HIRO'A JOURNAL D'INFORMATIONS CULTURELLES

© GRAN Polynésie - Yann Hubert

© GRAN Polynésie

RENCONTRE AVEC ROBERT VECCELLA, ARCHÉOLOGUE ET RESPONSABLE
DE L'ANTENNE DU GRAN* EN POLYNÉSIE.

Qu'il soit au bord ou au fond de l'Océan, au creux de la main ou dans les souvenirs d'un charpentier, le patrimoine maritime polynésien, c'est tout cela : de la pirogue en bois aux poids de pêche, en passant par le potimarara ou le phare de la pointe Vénus. Aujourd'hui, ce patrimoine est plus que jamais en danger. Le GRAN ne cesse de donner l'alerte, mais...

Qu'est-ce que le patrimoine maritime ?

On a souvent tendance à réduire le patrimoine maritime aux seuls bateaux traditionnels. Le patrimoine flottant en est certes l'une des composantes, mais ce n'est pas la seule. Le patrimoine maritime englobe aussi les constructions attachées à l'habitat et aux métiers de la mer, l'art de la navigation et des manœuvres dans les ports, la construction navale, les techniques de pêche (ainsi que l'aquaculture) et les engins liés, la connaissance de la flore et de la faune, les us et les coutumes, notamment la tradition orale, et enfin certaines formes spécifiques d'organisation sociale civile, militaire et juridique.

Comment se présente le patrimoine maritime en Polynésie française ?

Le patrimoine maritime de la Polynésie française n'a pas à rougir de ses homologues métropolitains, des Caraïbes ou d'autres bassins nautiques. Il est moins diversifié mais pas moins riche. Il est arbitrairement divisé en deux périodes : avant et après l'arrivée des Européens, mais c'est plus une séparation physique que temporelle. En effet, peut-on parler de pirogue en terme pré-européen alors que certaines d'entre elles sont encore construites de nos jours de façon « traditionnelle » ?

Le patrimoine maritime en Polynésie se traduit en premier par une longue tradition d'exploitation des ressources de la mer. Le bonitier, même si son introduction est récente, en est la première manifestation, suivi de près par les *potimarara*. Tous les deux sont des embarcations qui correspondent à des

pratiques anciennes, même si les progrès techniques sont évidents. Les pirogues en planches cousues des Australes, plus particulièrement celles de Raivavae, sont les vestiges d'un savoir ancestral, même si durant une longue période, elles ont été influencées par les gréements européens. Ne parlons même pas des grandes pirogues doubles, dont les seuls vestiges restants sont les dessins de l'Amiral Paris*...

Dans le domaine de la pêche, les vestiges sont nombreux. Les plus marquants sont les parcs à poissons, mais de nombreux sites de pêche sont identifiables par les poids, plombées, ancres, etc. Nous avons aussi la chance d'avoir en Polynésie un monument digne de ce nom : le phare de la Pointe Vénus, une transition entre les deux cultures maritimes qui se côtoient. Les vestiges du passé européen sont essentiellement des traces qu'ont laissés les navigateurs du XIX^e siècle. Bon nombre de bateaux se sont échoués en laissant des marques qui ponctuent nos îles : coque entière à Takaroa, simple vestige à Mataiva, ou parsemé dans les jardins des particuliers : ancres, canons, chaudrons.

Pourquoi ce patrimoine est-il en danger ?

Le patrimoine subaquatique polynésien et de manière générale, le patrimoine maritime, sont en danger. Le pillage des sites est quasi organisé, avec des ventes structurées dont certains magasins de Papeete sont les devantures. La récupération a été pendant longtemps un agrément de collectionneurs fortunés. Par ailleurs, la destruction va à tour de bras. L'année 2007 a été une année noire



Expertise d'un site archéologique sous-marin par deux archéologues

pour le passé maritime. Des parcs à poissons de Huahine ont été détruits pour faire place à un pont, puis remis en place. Le plus grand *brick** jamais construit en Polynésie française est mort sous le béton du quai de Rikitea, alors que nous avons donné l'alarme à plusieurs reprises...

Qu'en est-il de la réglementation en Polynésie française en matière de biens culturels maritimes ?

Depuis 1993, la loi française de 1989 portant sur ce domaine avait été promulguée ici. Un avis en Conseil d'Etat a clarifié quelques détails, comme le service

compétent en la matière et la propriété des objets. Cette loi avait le mérite d'exister, même si dans les faits, elle s'appliquait plus à ceux qui la respectaient qu'à ceux qui la bafouaient ! Il s'avère que depuis 2004, le Code du Patrimoine français a été lui aussi étendu à la Polynésie française, sans que les spécialistes et les techniciens ne l'adaptent au Pays... En effet, ce Code regroupe les différentes lois métropolitaines sur les monuments historiques, les fouilles archéologiques, les archives et d'autres textes du domaine culturel. Et cette ordonnance abroge la loi

* GRAN : Groupe de Recherche en Archéologie Navale. Le GRAN est voué à l'archéologie sous-marine, l'histoire et le patrimoine culturel maritimes.

* L'Amiral Paris fut conservateur du Musée de la Marine du Louvre de 1891 à 1893 ; il s'intéressait de près à l'architecture des pirogues.

* Un brick est un bateau muni de deux mâts.



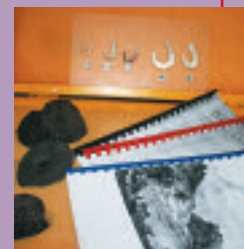
Le Musée déballe ses valises !

RENCONTRE AVEC VÉRONIQUE MU-LIEPMAN,
CONSERVATEUR DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES.

Le Musée de Tahiti dispose de malles pédagogiques dans lesquelles on peut découvrir des informations sur la fabrication du tapa, les outils, les techniques de pêche et l'alimentation aux temps anciens. Les thèmes sont abordés à travers un dispositif malin pour permettre aux enseignants de sensibiliser les élèves aux techniques et aux savoir-faire traditionnels...

LES MALLETES PÉDAGOGIQUES :

- Elles sont à la disposition des enseignants sur simple demande au 54 84 35.
- Elles sont prêtées pendant une à deux semaines.
- Elles sont surtout destinées au cycle 3 de l'école primaire et aux classes de collège.



« Ces malles ont été imaginées il y a quelques années pour le Musée par un professeur de mathématiques, passionné d'archéologie et d'ethnologie, Michel Charleux. Elles ont été complétées un peu plus tard par un autre enseignant, Jean-Marie Dubois, en relation avec le personnel du Musée. L'objectif est de fournir aux enseignants des outils pédagogiques pour enrichir la présentation et les connaissances autour de la culture matérielle des Polynésiens à la fin du XVIII^e siècle. Pour chacun des thèmes (fabrication du tapa, outils, techniques de pêche et alimentation), l'enseignant dispose d'un dossier comprenant une documentation spécifique (articles, illustrations), accompagné d'une cassette vidéo ou d'un DVD, de diapositives, de reproductions d'objets - que les élèves peuvent manipuler - et une aide à la visite de la vitrine du Musée abordant le thème développé dans la valise. Cela permet de rendre la découverte de la culture polynésienne ancestrale plus vivante, concrète et ludique. »

Mallette pêche

Cette mallette a pour objectif de faire connaître les techniques de pêche pratiquées par les anciens Polynésiens. On y découvre des imitations en résine de poids de pêche, des copies d'hameçons, des diapositives commentées ainsi qu'une compilation de petits films du chercheur Eric Conte sur les techniques de pêche ancienne.

Mallette tapa

Cette valise contient deux reproductions de battoirs à tapa, des échantillons, un film montrant une démonstration de fabrication, des diapositives, des fiches explicatives et une compilation de textes ayant trait au tapa, pour comprendre l'importance, la complexité et les subtilités d'un tel travail.

Mallette alimentation

Pour découvrir comment on cuisinait aux temps anciens, des diapositives d'objets utilisés pour cuisiner et d'aliments tels qu'ils étaient préparés sont proposées, ainsi que des moulages d'un penu (pilon) entier et différentes têtes de pilon représentatives des archipels polynésiens. Des fiches explicatives viennent compléter cette mallette.

Mallette outils

On trouvera dans cette malle une reproduction d'herminette ainsi que la copie d'un perçoir à pompe (objet utilisé pour faire des trous). Des diapositives et des textes enrichissent le tout pour permettre aux enfants de découvrir comment étaient fabriqués objets, maisons, etc., à l'époque. ♦



étaient protégés par la loi, la destruction et le pillage n'ont jamais été sanctionnés. De plus, la non prise en compte du risque archéologique lors des chantiers maritimes et le non respect des règles administratives en matière de travaux passés au nom du Pays lors de découvertes à caractères historiques, ethnographiques ou archéologiques, ne favorisent pas la protection du patrimoine polynésien.

La situation peut-elle s'améliorer ?

Le patrimoine maritime de la Polynésie française doit être mis en valeur et sauvegardé de toute urgence. Les derniers bonitiers en bois disparaissent, les derniers charpentiers de marine s'en vont avec leurs secrets et bientôt, ils ne seront plus qu'un souvenir, comme les grandes pirogues doubles... Ce patrimoine est fragile et sa protection ne semble pas être une priorité des autorités. Il est important qu'une prise de conscience se fasse et que des mesures énergiques soient prises, tant sur le plan réglementaire que sur le plan de la sensibilisation du grand public. ♦

LES BIENS CULTURELS MARITIMES

Le Code du Patrimoine définit comme suit les biens culturels maritimes : « Constituent des biens culturels maritimes les gisements, épaves, vestiges ou généralement tout bien qui, présentant un intérêt préhistorique, archéologique ou historique, sont situés dans le domaine public maritime ou au fond de la mer dans la zone contiguë. »

POUR L'UNESCO, LA DÉFINITION DU PATRIMOINE CULTUREL SUBAQUATIQUE EST LA SUIVANTE DEPUIS 2001 :

« On entend par 'patrimoine culturel subaquatique' toutes les traces d'existence humaine présentant un caractère culturel, historique ou archéologique qui sont immergées, partiellement ou totalement, périodiquement ou en permanence, depuis 100 ans au moins, et notamment :

- Les sites, structures, bâtiments, objets et restes humains, ainsi que leur contexte archéologique et naturel ;
- Les navires, aéronefs, autres véhicules ou toute partie de ceux-ci, avec leur cargaison ou autre contenu, ainsi que leur contexte archéologique et naturel ;
- Les objets de caractère préhistorique. »



© GRAN Polynésie

Pirogue construite en planches cousues, dans le lagon de Raivavae. Un patrimoine en train de disparaître...

« J'ai été saisi par le virus polynésien ! »

Stéphane Martin, directeur du Musée du Quai Branly à Paris, était à Tahiti en février en tant que membre du jury du FIFO. Nous avons profité de son passage pour poser quelques questions à cet amoureux inconditionnel du fenua et de sa culture...

Peux-tu nous raconter ton actu, ce qui t'a occupé ces dernières semaines ?

J'étais dans la préparation des prochaines expositions du musée du Quai Branly, notamment « Photoquai », un festival de photographies sur le thème du monde non européen. La qualité des regards de la première édition ayant très bien marché, nous renouvelons l'expérience avec les mêmes exigences.

Comment en es-tu venu à t'intéresser à la culture polynésienne ?

J'ai fait mon service militaire en Polynésie en 1979, dans la Marine. J'ai eu l'occasion de visiter les archipels et de me promener ailleurs, dans d'autres îles du Pacifique... Je crois que je peux dire que j'ai été saisi par le virus « pacifique », polynésien en particulier. Depuis trente ans maintenant, je reviens à Tahiti très régulièrement.

Ce que tu apprécies à Tahiti ?

Ce que j'aime quand je viens ici, c'est que j'ai l'impression de renouer un fil. Comme si j'avais deux vies parallèles, l'une à Paris, l'autre en Polynésie.... Je me sens un peu appartenir à cet endroit puisque dès que je reviens, je retrouve des repères, j'ai le sentiment que rien n'a bougé par rapport à la fois précédente, pas même un brin d'herbe ! Aucun autre endroit dans le monde ne me fait cet effet.

Y a-t-il une île de Polynésie que tu affectionnes particulièrement ?

Oui, il y en a même deux : Fatu Hiva,



© SLY

aux Marquises, et Rapa, aux Australes. Des îles peu peuplées et tellement chaleureuses. On ne peut pas y aller en avion, l'étranger qui débarque là-bas « compte » encore beaucoup. C'est fantastique de visiter de tels endroits. J'en garde des images très fortes.

Tu étais à Tahiti pour le FIFO, ton sentiment sur cette 5^{ème} édition ?

Je participe au FIFO depuis trois ans et je trouve que le niveau s'élève d'année

en année. Et je ne dis pas ça pour faire convenu ! Les films sont toujours de meilleure qualité. Car en tant que membre du jury, l'objectif est de sélectionner des films proposant un vrai point de vue sur l'Océanie, tout en étant des objets de média capables d'accrocher le public en dehors de l'Océanie... Le défi est grand et les films le relèvent de plus en plus brillamment.

Comment se passe le partenariat entre le Musée du Quai Branly et le Musée de Tahiti et des Îles ?

Nous avons d'excellentes relations, très professionnelles. Le projet commun sur lequel nous travaillons actuellement est la future exposition réunissant les divinités de Mangareva*. Un concept vraiment original, initié par Jean-Marc Pambrun, le directeur du Musée de Tahiti, et Tara Hiquily, chargée des collections ethnographiques. Je suis impatient de voir ce magnifique projet aboutir.

Si demain, on te donnait des crédits pour développer une action à Tahiti, quel projet souhaiterais-tu initier ?

Je trouve qu'à Tahiti, en matière de culture, il manque un musée « urbain ». L'actuel musée de Tahiti propose des expositions remarquables aussi bien sur la forme que sur le fond, mais il est situé dans un cadre presque trop « naturel » pour être propice à la visite d'expositions ! Créer dans Papeete un lieu capable d'accueillir des expositions d'envergure internationale serait intéressant pour cette raison.

Es-tu un collectionneur ?

Oui, je collectionne les livres anciens de voyages sur le Pacifique. Les voyages de Cook, Bougainville... Cela me passionne.

Y a-il un objet qui te fascine ?

Le tabouret d'Omai, exposé au Musée de Tahiti. L'histoire de cet objet est fabuleuse. Ce tabouret a passé près de deux siècles en Angleterre, après avoir été offert au capitaine Fourneaux par Omai. Le Musée de Tahiti est parvenu à l'acheter à une vente aux enchères. Le tabouret d'Omai est donc revenu d'où il venait ! Je trouve par ailleurs que cette œuvre est d'une pureté incroyable. J'aime les objets qui peuvent parler ainsi à plusieurs niveaux, et qui possèdent une histoire aussi chargée.

Tu apprécies beaucoup la Polynésie, tu n'as jamais songé à y rester plus que pour des vacances ?

J'ai eu des opportunités de travail en France, je les ai saisies et je ne le regrette pas. Ma carrière professionnelle me comble. De plus, je pense être vraiment « urbain », j'aime arpenter le macadam, aller chaque semaine à l'opéra, à des concerts... J'ai choisi d'avoir cette vie-là, mais je suis certain que je pourrais trouver d'autres sources de bonheur en habitant à Tahaa par exemple ! ♦

* Voir Hiro'a septembre 2007, « Ce qui se prépare ».

RENCONTRE AVEC BELONA MOU, RESPONSABLE DE LA CELLULE ARCHÉOLOGIE AU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE, PIERRE OTTINO, ARCHÉOLOGUE À L'INSTITUT DE RECHERCHE POUR LE DÉVELOPPEMENT, CHRISTELLE CARLIER ET GUILLAUME MOLLE, DOCTORANTS EN ARCHÉOLOGIE.

Le dépôt de fouilles

du Service de la Culture et du Patrimoine



QU'EST-CE QU'UN « DÉPÔT DE FOUILLES » ?

C'est un local adapté à recevoir dans de bonnes conditions l'ensemble du mobilier archéologique collecté pendant des travaux archéologiques (fouilles, sondages, prospections). Un dépôt de fouilles est un lieu de stockage et de conservation de ce mobilier. En Polynésie, il n'existe qu'un seul dépôt de fouilles : il se trouve dans les locaux du Service de la Culture et du Patrimoine.

Belona Mou est responsable de la cellule archéologie-histoire au Service de la Culture et du Patrimoine, en charge du dépôt de fouilles.

À quoi sert ce dépôt de fouilles ?

Il sert à entreposer dans un lieu sécurisé le mobilier archéologique exhumé lors des fouilles ou prospections menées par les archéologues. Il s'agit du seul dépôt de fouilles légal qui accueille et conserve l'ensemble des collections archéologiques de la Polynésie. Cette réserve est néanmoins temporaire, puisque les chercheurs nous remettent le matériel archéologique en attendant de pouvoir revenir l'étudier.

Le dépôt de fouilles sert donc à conserver du « mobilier » lithique, c'est-à-dire des ancres, des poids de pêche, des penu, des *ti'i*, des herminettes, des éclats, ainsi que du mobilier périssable et fragile, à savoir, des artefacts* en nacre, du bois ou du corail, des ossements humains et de faune, des sédiments, des échantillons de charbons, etc.

Quand une collection a été inventoriée, analysée, étudiée, elle est ensuite

transférée dans un musée qui au final les conserve et peut exposer les pièces les plus significatives.

De quand date cette réserve ?

Le dépôt de fouilles existe depuis le milieu des années 1970. Il se trouvait auparavant dans les locaux de l'ex Centre Polynésien des Sciences Humaines. Lorsque le bâtiment du Département Archéologie, qui maintenant abrite le Service de la Culture et du Patrimoine depuis sa création en 2000, a été construit en 1989, le dépôt de fouilles y a été transféré et s'y trouve depuis.

Comment est-elle organisée ?

Les archéologues nous déposent le matériel collecté et nous le rangeons dans des caisses, par ordre d'arrivée. Dans notre inventaire, nous inscrivons le numéro de la caisse, le nom du site, le nom de l'archéologue, l'année de la fouille, l'île de provenance ainsi qu'une description du mobilier.

La caisse la plus ancienne date de 1975. Depuis, la quantité de mobilier archéologique ne cesse d'augmenter compte-tenu des nombreuses campagnes de fouilles réalisées en Polynésie depuis cette date ! De ce fait, le dépôt de fouilles de seulement 88 m² vient à manquer de place. C'est pourquoi nous nous sommes dotés d'un espace supplémentaire pour y conserver essentiellement les collections lithiques.

Combien d'objets résident actuellement dans cette réserve ?

C'est impossible à calculer ! Le dépôt de fouilles accueille actuellement près de 1150 caisses de mobilier, mais par



Les collections archéologiques de Polynésie française sont peu connues du public. Pourtant, le Pays conserve des milliers d'objets collectés par les archéologues lors de leurs travaux, provenant des quatre coins de nos archipels. Hiro'a vous invite ce mois-ci à une plongée dans le dépôt de fouilles du Service de la Culture et du Patrimoine...

L'archéologie est une discipline qui étudie les traces matérielles laissées par des civilisations anciennes. Son objectif est de reconstituer le passé et donc l'histoire d'une société à travers l'ensemble des vestiges matériels ayant subsisté en surface ou enfouis (outils, bijoux, monuments, ossements, etc.). Elle tente de répondre à un certain nombre d'interrogations restées dans la mémoire de ce mobilier. Ainsi, un simple charbon trouvé dans la terre peut permettre de dater l'occupation d'un site, l'étude d'un hameçon peut nous révéler une technique de pêche oubliée... En archéologie, le plus petit des ossements peut être aussi précieux que le plus magnifique des *ti'i*, car il peut nous en apprendre autant, sinon davantage, sur notre histoire.

Ce mobilier archéologique est conservé au dépôt de fouilles du Service de la Culture et du Patrimoine. Ce lieu unique en Polynésie contient des milliers d'objets en tous genres : objets en corail, carapaces de tortues, poids de pêche, *ti'i*, hameçons, outils, coquillages, ossements, etc. On y trouve des collections constituées de très nombreuses pièces, appartenant pour certaines à des séries d'objets similaires, mais en archéologie, le fragment en apparence le plus insignifiant peut prendre une valeur incontestable, une fois le travail de recherche réalisé. Découverte de ce lieu de conservation d'une partie du patrimoine polynésien, dont les vestiges bien gardés n'attendent qu'une chose : nous en révéler toujours plus sur la vie de nos tupuna, de notre passé.



pierre ottino, archéologue à l'IRD*

Archéologue bien connu pour ses nombreux travaux de recherche sur les îles Marquises, Pierre Ottino nous en dit un peu plus sur l'intérêt d'un dépôt de fouilles pour la profession.



« C'est très important pour les archéologues de disposer de ce genre d'infrastructure car sur le terrain, il n'y a pas de place pour entreposer les matériaux trouvés en fouille, et pas de lieu pour les étudier dans de bonnes conditions. Par ailleurs, en disposant de dépôts de fouilles, le matériel et les objets sont accessibles aux autres archéologues qui en auraient besoin. Les analyses n'étant pour ainsi dire jamais terminées, car perfectibles, les dépôts ainsi conservés peuvent être enrichis et alimentés par de nouvelles études. Car le matériel et les objets de fouilles ne sont pas la propriété de l'archéologue qui les a découverts, mais appartiennent au Pays, donc à tout le monde.

Pour les étudiants en archéologie, c'est également une bonne chose.

* Institut de Recherche pour le Développement

exemple, une caisse peut contenir à elle seule plus de 600 objets. Donc il y en a des dizaines de milliers, qui proviennent de toutes les îles de Polynésie française !

Que nous apprennent ces objets sur notre passé ?

Ces objets sont les témoins d'une société ancienne dont l'histoire s'est perdue au fil du temps. L'archéologue qui étudie ces objets essaye de reconstituer le mode de vie de ces femmes et hommes qui nous ont précédés, de rétablir des pans d'un passé oublié. Une fois qu'ils ont été étudiés, ces objets servent à une meilleure compréhension de notre passé. Ils nous en disent plus sur la fonction d'un site, sur l'utilisation des matériaux, sur la technologie d'une société... Par exemple, l'analyse pétrographique* d'une herminette collectée à Napuka dans l'archipel des Tuamotu dans les années 1930,

conservée au Bishop Museum d'Honolulu, a permis de déterminer la provenance de la pierre. La roche volcanique dans laquelle avait été façonnée cette herminette provenait de Hawaï'i, plus précisément de l'îlot Kaho'olawa. Cette étude montre les liens, les migrations et les échanges entre ces anciennes communautés distantes de 4 000 km et confirme les allers-retours entre Hawaï'i à Tahiti, en passant par les Tuamotu, relatés dans les traditions orales.

Ceci n'est qu'un exemple. Tous ces objets constituent un patrimoine précieux car leur étude apporte des éléments de réponse à un passé souvent effacé.

* Artefact : Objet ou produit ayant subi une transformation, même minime, par l'homme et qui se distingue ainsi des phénomènes naturels.

* L'analyse pétrographique est relative à la partie de la géologie qui traite des roches.



Les archéologues de demain

La collection d'hameçons de Manihina, à Ua Huka, est la plus fournie de Polynésie française découverte à ce jour, puisqu'elle contient plus de 600 pièces en nacre liées à la pêche (hameçons et ébauches d'hameçons), tous trouvés au même endroit. Christelle Carlier et Guillaume Molle, deux doctorants en archéologie, travaillent sur cette collection conservée dans la réserve du Service de la Culture et du Patrimoine. Leur objectif : étudier ces objets et mieux connaître la pêche chez les anciens Marquisiens.



© Christelle Carlier



LE DÉPÔT DE FOUILLES DU SERVICE DE LA CULTURE ET DU PATRIMOINE, C'EST :

- Près de 1150 caisses de mobilier archéologique conservé, soit des dizaines de milliers d'objets.
- Du mobilier archéologique issu de plus de 150 sites, provenant d'une quarantaine d'îles des cinq archipels de Polynésie française.
- Des collections multiples : mobilier lithique (ancres, poids de pêche, *penu*, *ti'i*, herminettes, éclats....) et mobilier périssable et fragile (artéfacts en nacre, bois ou corail, ossements humains et de faune, coquillage, sédiments, charbons).
- Des artéfacts finis ou à l'état d'ébauche, entiers ou fragmentés, façonnés dans divers matériaux (bois, pierre, corail, coquillage, nacre, os).

Quels dépôts de fouilles étudiez-vous ?

Nous travaillons sur une collection d'hameçons en nacre qui a été découverte sur le site de Manihina, à Ua Huka, entre 1991 et 1998. Celle-ci est issue de plusieurs campagnes de fouilles menées par l'équipe de l'archéologue Eric Conte. La collection était depuis entreposée dans la réserve du Service de la Culture et du Patrimoine.

Comment étudie-t-on une collection ?

Il y a quatre phases d'étude. Premièrement, il faut faire un inventaire des objets, en collectant toutes les informations qu'ils peuvent fournir - leur forme, dimensions, matière, etc. Ensuite, c'est la phase de l'analyse. Nous faisons une classification des objets en les regroupant selon leurs caractéristiques (taille, morphologie, etc.). La troisième étape est celle de l'interprétation. Il s'agit de remettre les objets dans leur contexte archéologique : comment étaient-ils fabriqués ? À quelle technique de pêche étaient-ils associés ? Comment les utilisaient-on ?

Dernière phase d'étude, la comparaison. Nous comparons une collection avec une ou plusieurs autres afin d'observer les similitudes ou, au contraire, les différences, pouvant traduire une adaptation à un environnement naturel, ou encore une évolution culturelle spécifique ou commune.

Que pouvez-vous dire à ce jour de cette collection d'hameçons ?

Le premier élément qui nous interpelle est le nombre élevé de ces objets découverts sur le site de Manihina. Cette concentration laisse à penser qu'il y a eu un atelier de fabrication d'hameçons à cet endroit. D'autant plus que le site se trouve sur une dune côtière, favorisant ainsi l'accès aux ressources marines.

Tous les hameçons de cette collection sont en nacre, matériau apprécié pour son lustre brillant permettant de leurrer les poissons. La nacre est cependant relativement rare dans ces îles sans lagon. Cela dénoterait des relations inter-îles pendant les périodes anciennes.

Nous constatons également une relative homogénéité des tailles de ces hameçons. En effet, la majeure partie mesure moins de 2 cm, ce qui témoignerait d'une pêche de proximité (petits poissons vivant proches du littoral).

Au final, ces hameçons reflètent une activité intense de pêche sur ce site, avec une fabrication sur place et leur utilisation à proximité immédiate - on a également retrouvé de nombreux ossements de poissons. ♦



© SCP

POUR EN SAVOIR PLUS SUR LES COLLECTIONS ARCHÉOLOGIQUES POLYNÉSIENNES

Le Service de la Culture et du Patrimoine édite une revue annuelle gratuite intitulée « Dossier d'Archéologie Polynésienne » (DAP). Tour à tour, une étude et un bilan de la recherche archéologique en Polynésie française paraissent. Le bilan regroupe toutes les opérations archéologiques (fouilles programmées, fouilles de sauvetage, prospections, diagnostics, etc.) qui se sont déroulées dans le Pays. Les archéologues locaux, métropolitains ou étrangers contribuent à cette revue en écrivant des articles expliquant l'avancée de leurs travaux et de leurs résultats, dans un esprit de diffusion des connaissances au grand public.

Six Dossiers d'Archéologie Polynésienne sont parus à ce jour, ils sont en libre consultation aux centres de documentation du Service de la Culture et du Patrimoine et du Musée de Tahiti et des Îles, à la bibliothèque de l'Université ainsi qu'à la bibliothèque adultes de la Maison de la Culture.

RENCONTRE AVEC TARA HIQUILY, CHARGÉ DES COLLECTIONS ETHNOGRAPHIQUES
AU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES ET RÉMY TAMAITITAHIO, FABRICANT ET JOUEUR DE VIVO.



La flûte nasale, vivo en tahitien, était jouée autrefois en toutes occasions. Aujourd'hui, cet instrument traditionnel est toujours très prisé des musiciens, car si sa fabrication comme sa configuration ont évolué au fil des années, ce n'est que pour mieux en jouer...

VIVO ANCIENS...

D'où viennent les trois vivo du Musée de Tahiti et des Îles ?

TARA HIQUILY : Les deux plus grands proviennent de la collection J. Hooper, constituée au cours du 20^{ème} siècle en Angleterre, puis rachetée en partie par notre Musée en 1978. Ils sont en bambou, mesurent 42,5 et 61,5 cm pour un diamètre de 3,5 cm environ, comportent des nombres de trous différents et de petites gravures. Ces deux vivo ont été collectés à Tahiti entre

1821 et 1824 par Georges Bennet, envoyé par la London Missionary Society. Le plus petit des trois vivo provient du Musée Missionnaire Protestant du boulevard Arago à Paris. Il a été confié au Musée de Tahiti il y a 31 ans, par le biais de l'association religieuse Tenete.

De quand datent ces vivo ?

Certainement du 18^{ème} siècle, lors du contact avec les Européens. Nous ne savons pas exactement à quelle époque cet instrument de musique fût son apparition à Tahiti, mais de nombreux

explorateurs (Cook, Bougainville, etc.) en ont ramené en Europe après leur passage à Tahiti.

Les vivo étaient-ils fabriqués uniquement en bambou ?

Non. Autrefois, la flûte nasale pouvait également être taillée dans de l'os humain, dans du bois ou de la pierre.

A quelle occasion jouait-on du vivo ?

Le vivo semble avoir été un des seuls instruments de musique traditionnels réservé à un usage profane, contrairement aux grands *pahu* (tambours) par exemple, exclusivement utilisés dans l'enceinte des *marae*. Les musiciens jouaient du vivo pour accompagner les danses, mais également pour leur simple plaisir.

... VERSUS VIVO CONTEMPORAINS

Comment fabrique-t-on les vivo aujourd'hui ?

RÉMY TAMAITITAHIO : Aujourd'hui, on les taille majoritairement dans du bambou, mais pas n'importe lequel.



© D. Hazama

UN INSTRUMENT « POLY »- NÉSIE

La flûte nasale se retrouve dans l'ensemble du triangle polynésien.

Elle est appelée *vivo* par les Tahitiens, *koauau* par les Maoris, *kuihu* par les Hawaïiens et *pu ihu* par les Marquisiens.

On privilégie ceux qui poussent dans des endroits secs et ventilés, car ils sont plus durs et plus résistants. Avant, les anciens utilisaient une branche de *aito* qu'ils chauffaient, puis posaient le bout incandescent sur le bambou pour faire les trous. Maintenant, on utilise une perceuse électrique pour creuser les orifices... Nous nous adaptons aux moyens modernes, autrement dit !

Est-ce la seule chose qui a changé ?

Non. Autrefois, un vivo ne comportait que deux, trois ou quatre trous. Mais cette configuration ancienne ne correspond pas aux gammes des mélodies modernes. C'est pourquoi de nos jours un vivo peut comporter jusqu'à sept trous, pour nous permettre de jouer des airs de musique plus variés. (NDLR : Rémy arrive à jouer la musique de Titanic au vivo !)

Comment joue-t-on de cet instrument ?

Il faut insuffler, par le nez, dans le premier trou situé à la tête de la flûte. Pour cela, on approche la flûte près de la narine, tandis qu'un doigt ferme l'autre narine. Ensuite, il faut fermer les autres trous de la flûte avec les doigts restants, tout en insufflant par la narine. Ce n'est pas évident au début, mais comme pour tout apprentissage, cela vient avec de l'entraînement. ♦

Réalisateur

RENCONTRE AVEC JACQUES NAVARRO, RÉALISATEUR INDÉPENDANT.

À la fois patron, chef d'équipe, créateur, gestionnaire et technicien, le réalisateur de films est un véritable chef d'orchestre. Rencontre avec Jacques Navarro, réalisateur bien connu du fenua, dont le film Horo'a vient de remporter le Grand Prix du Jury du FIFO 2008.

Qu'est-ce qu'un réalisateur ?

Un réalisateur est responsable de la réalisation d'un film, d'un documentaire, d'un reportage, d'une émission de télévision ou d'une publicité. Son travail commence bien avant le tournage à proprement parler. Il faut d'abord faire la mise au point du scénario, en précisant tous les détails concernant les décors, l'image et le son. Le réalisateur doit être capable de transformer une histoire écrite en images, il doit avoir une vision concrète du film terminé avant le tournage. C'est aussi le réalisateur qui met en place les castings – s'il s'agit d'un film de fiction nécessitant des acteurs –, les repérages des lieux, choisit le matériel et l'équipe de techniciens. La principale difficulté est de se plier aux contraintes financières de la production tout en répondant à ses propres envies créatrices.

Comment devient-on réalisateur ?

Tout d'abord, je crois qu'il faut aimer les films. Il n'y a que si l'on va beaucoup au cinéma, si l'on regarde des documentaires, que l'on peut avoir envie d'en réaliser soi-même. Il faut également avoir quelque chose à dire, un message à faire passer. Personnellement, je suis devenu réalisateur grâce à des rencontres. Je n'ai pas fait d'école pour cela. Mais si



la meilleure école est l'apprentissage sur le terrain – techniquement parlant – un réalisateur ne peut pas se passer d'une fibre artistique. C'est ce qui fera la différence. Un réalisateur encadre et manage une équipe, aussi bien sur le plan technique qu'artistique.

Comment se déroule un tournage ?

Au cours du tournage, le réalisateur s'occupe essentiellement de tout ce qui se passe devant la caméra. Il dirige les comédiens s'il y en a, détermine leurs positions et leurs déplacements, et harmonise tout le reste, comme un chef d'orchestre le fait avec la musique : choix des cadrages, des lumières, des sons, etc. Il effectue un premier choix entre les prises réussies et celles qui ne le sont pas. Un choix plus précis s'effectue la plupart du temps lors de la projection des *rushes** et du montage. D'une manière générale, pour le tournage de n'importe quel type de film, le réalisateur doit faire face à des impératifs aussi différents

LE CHEF D'ORCHESTRE DE L'IMAGE !

que diriger les acteurs, coordonner le travail des techniciens, établir des plannings, tenir les délais et affronter les inévitables imprévus... Mais son travail ne s'arrête pas là : le montage est lui aussi un moment clé. C'est grâce à lui que les images brutes s'organisent en un film à part entière, avec ses qualités plastiques, sa rythmique et sa valeur artistique.

Quelles qualités faut-il avoir pour exercer ce métier ?

Outre un sens artistique développé et des connaissances techniques très pointues, je dirais : l'humilité ! La réalisation d'un film demande un investissement personnel énorme. Nos films nous reflètent, on a mis tellement de soi. Le fait que des gens puissent ne pas aimer votre film est douloureux, car c'est comme si ils disaient : « on ne t'aime pas ». Il faut donc une certaine force psychologique pour admettre l'échec, sans pour autant baisser les bras. Autre qualité : ne pas avoir peur de beaucoup travailler ! Lorsque l'on tourne un film, on ne fait plus que ça : selon sa durée, le temps de travail varie entre plusieurs jours, plusieurs semaines ou plusieurs mois...

Peut-on vivre correctement de ce métier à Tahiti ?

A ce jour, en dehors de la réalisation de film publicitaire, c'est difficile. Nous n'avons que deux chaînes de télévision et elles ont peu de moyens. Ce ne sont pas les sujets qui manquent, mais la

situation économique actuelle est peu propice à la création, puisque la réalisation d'un film coûte très cher. Heureusement, désormais nous avons l'APAC*, qui permet d'aider les producteurs locaux. C'est un premier pas, qui optimise l'avenir des métiers de l'audiovisuel en Polynésie ! ♦

COMMENT DEVENIR RÉALISATEUR ?

Il existe deux très bonnes écoles à Paris : la FEMIS, qui propose une filière réalisation (sur concours après un bac + 2), et l'Ecole Louis Lumière, qui forme des techniciens de haut niveau (sur concours après un bac + 2). Il y a également des formations universitaires (IUP, MST, DESS...) dans le domaine de la réalisation documentaire.

POUR EN SAVOIR PLUS

CNC – Centre National de la Cinématographie
<http://www.cnc.fr>

A TAHITI

- Il n'existe pas d'école spécialisée, mais la licence Information-Communication (bac + 3) proposée par l'ISEPP peut servir d'introduction. Jacques Navarro y enseigne d'ailleurs le module « Production audiovisuelle ».

Renseignements : 50 51 80 – info@isepp.pf

- Autrement, l'association « Action », en partenariat avec l'UPF, propose différentes formations autour des métiers de l'audiovisuel.

Renseignements : 45 58 86
contact@actiontahiti.com
www.actiontahiti.com



* Rushes : Prises de vues à l'état brut, c'est-à-dire avant le montage

* APAC : Aide à la Production Audiovisuelle et Cinématographique



Jacques Navarro, au haut parleur, en train de diriger un tournage.

DE L'ARCHÉOLOGIE À L'AUDIOVISUEL, expressions diverses d'un patrimoine commun

Campagne de fouilles archéologiques réalisée à Ua Pou, 5^{ème} Festival International du Film documentaire Océanien (FIFO) à la Maison de la Culture, la découverte, tantôt sur le passé, tantôt sur le présent, caractérise ces deux événements. Pour que demain soit encore plus riche, retour en images sur ces grands moments.



• Photos 7 à 10 : Du 20 novembre au 8 décembre 2007, dans le cadre de la convention entre le Ministère de la Culture, le Ministère du Développement des Archipels et l'IRD*, Christiane Dauphin et Ruddy Tevivi, agents de la cellule archéologie du Service de la Culture et du Patrimoine, ont rejoint l'archéologue Pierre Ottino sur le site du tohua Mauia, à Ua Pou, dans l'archipel des Marquises. Ce site venait d'être restauré pour le festival des Arts des Marquises. Pendant près de 3 semaines, ils ont réalisé une série de sondages sur le tohua Mauia, dans la vallée de Hohoi, afin de mieux comprendre la construction des structures et leur évolution.

* Institut de Recherche pour le Développement
Photos : P. Ottino

Photos 1 à 6 : L'incontournable FIFO s'est tenu à la Maison de la Culture du 29 janvier au 3 février. Cinéphiles comme amateurs ont pu apprécier des dizaines de documentaires tournés dans toute l'Océanie, tous aussi intéressants que surprenants. Cette année, c'est une production locale qui a remporté le Grand Prix du Jury : Horo'a, le don, réalisé par Jacques Navarro et produit par Karl Reguron.

Photos : SVV

ZOOM sur les temps forts de l'actu...

26



OÙ ET QUAND ?

- En période scolaire : mercredi et vendredi après-midi, samedi matin
Pendant les vacances : du lundi au samedi, toutes les matinées
- Renseignements au 544 546

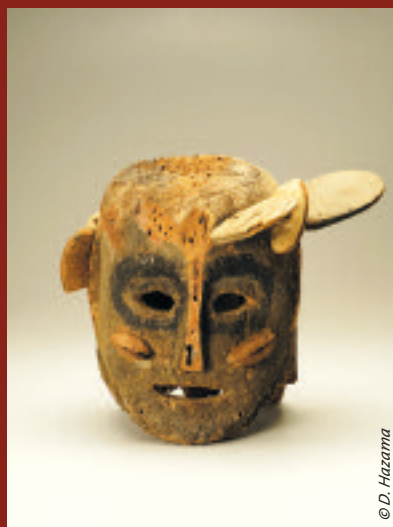
LECTURE :

Les tournées du bibliobus

Vous avez rendez-vous avec la lecture dans ce magnifique bus aménagé en bibliothèque, riche de 1 000 ouvrages neufs ! Ruby et Marina, les animatrices, se feront un plaisir d'accueillir et de conseiller les jeunes lecteurs de 4 à 12 ans, qui pourront alors « dévorer » les ouvrages confortablement installés dans les banquettes du bibliobus.

EXPO : « NO HEA MAI MATOU ? DESTINS D'OBJETS POLYNÉSIENS »

« Être » un objet, qu'est-ce que c'est exactement ? D'où venons-nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ? c'est ainsi que Paul Gauguin intitula l'une de ses toiles les plus célèbres. Cette phrase et les pensées qu'elle véhicule furent inspirées à l'artiste alors qu'il vivait depuis plusieurs années à Tahiti parmi les Polynésiens. D'où venons nous ? Qui sommes-nous ? Où allons-nous ?, selon le cheminement triptyque de l'exposition, résume les interrogations que chaque Homme se pose à un moment crucial de sa vie. Regard sur soi-même, angoisse de l'avenir, doute, autant de sentiments qui peuvent aujourd'hui nous habiter quant au devenir de notre culture et de notre patrimoine, tant matériel qu'immatériel.



© D. Hazama

OÙ ET QUAND ?

- Musée de Tahiti et des Îles - Te Fare Manaha. Prolongée jusqu'au 15 avril 2008
Du mardi au dimanche, de 9h30 à 17h30
Entrée : 600 Fcfp / gratuit pour les moins de 18 ans et les scolaires
- Renseignements au 54 84 35

EXPO : végétal minéral



OÙ ET QUAND ?

- Maison de la Culture - Salle Muriavai
Du 4 au 8 mars, de 9h à 17h (16h le vendredi)
Entrée gratuite
- Renseignements au 544 546

La Salle Muriavai s'ouvre pour un duo de femmes complémentaire et sensible, entre sculpture et matière végétale, entre minéral éternel et fragilité sereine. Christine Lemarié-Luriot sculpte sa première pièce en 2002, résultat de son goût de toujours pour la matière. Elle expose pour la première fois à Tahiti, encouragée par ses amis. Son œuvre, empreinte de force et de douceur à la fois, est essentiellement constituée de sculptures sur pierre. Denise Reymond, quant à elle, est connue pour son travail sur les supports végétaux. Ecorces, bois flottés, tapas et autres matériaux naturels l'inspirent, et ses étoffes végétales soufflent la grâce et la délicatesse le temps d'une expo...

CONTE MUSICAL : emilie jolie

Le monde imaginaire d'Emilie Jolie avec le conteur, l'horloge, l'autruche, la sorcière, l'oiseau, etc., influencés par les contes de Perrault et d'Alice aux pays des merveilles, animeront la scène du Petit Théâtre une nouvelle fois ! Sous la direction de Nathalie Villereynier une vingtaine de chanteurs amateurs vous entraîneront dans un univers féerique qui enchantera petits et grands.

OÙ ET QUAND ?

- Petit Théâtre de la Maison de la Culture
Mercredi 19 et jeudi 20 mars, à 19h30
Tarifs : 1000 Fcfp pour les enfants / 2 000 Fcfp pour les adultes
- Renseignements au 544 544



CONCOURS DE CHANT : 9 semaines et 1 jour



OÙ ET QUAND ?

- Grand Théâtre de la Maison de la Culture
Vendredi 28 mars, à 19h30
- Renseignements au 544 544

Le concours de chant 9 semaines et 1 jour revient à Tahiti pour sa quatrième édition ! Venez écouter et applaudir les huit artistes présélectionnés, avec : Hinarii Lehartel, Steeve Angia, Vaitiare Chargueraud, Aroma et Mano Salmon, Angelo, Guyom, Titaua Castel, Tahia Kohumoetini. De la musique variée en perspective, pour une soirée de concert unique à ne pas manquer.

THÉÂTRE : aux pieds de la lettre



OÙ ET QUAND ?

- Petit Théâtre de la Maison de la Culture
Du 1^{er} au 9 mars
Tickets à partir de 3 000 Fcfp en vente chez Odyssey
Tel : 256 256
- Renseignements au 28 01 29 - cameleon@mail.pf

Comment raconter, comment dire, là où ça ne parle pas ? Ce magnifique spectacle de théâtre gestuel à mi-chemin entre danse, théâtre et mime, aborde le thème de la folie dans une ambiance poétique et fantastique. De drôles de personnages à l'aspect insolite, mi-hommes, mi-anges, vêtus d'habits rustres mais élégants, racontent la vie à leur façon. Les petites folies solitaires, les délires, les rituels de survie, les manies, les errances... résonnent dans une gestuelle poétique. Aux pieds de la lettre est une création virevoltante, pleine de tendresse et de rires inattendus.

La Maison de la Culture est encore une fois à votre service pour distraire vos enfants pendant les vacances ! Trois ateliers passionnants pour les enfants petits et grands sont organisés :

- Teiva Tehevinu fera découvrir aux enfants de 7 à 13 ans le monde des échecs : tournois, règles de jeux et stratégies sont au programme.
- Carine Thierry propose des stages d'arts plastiques pour les enfants de 4 à 6 ans et de 7 à 13 ans. Ils reviendront les yeux brillants de plaisir et les mains pleines de leurs réalisations !
- Enfin, pour ceux qui préféreraient perfectionner leur anglais et consolider leurs acquis, Chloé Barclay accueillera les enfants de la 6^e à la 3^e pour des cours efficaces et ludiques. Inscrivez-vous vite, les places sont comptées !

ATELIERS DE VACANCES À LA MAISON DE LA CULTURE

OÙ ET QUAND ?

- Du 25 au 28 mars et du 31 mars au 04 avril à la Maison de la Culture
Echecs et arts plastiques pendant toutes les vacances, anglais seulement la 2^e semaine.
Tarifs : 6 875 Fcfp et 5 500 Fcfp le 2^e enfant.
- Renseignements au 544 544 poste 106, inscriptions sur place.



PROGRAMME MARS 2008*

Heiva du cœur Association Apiri

GRAND THÉÂTRE

_Samedi 1er à 19h30

Théâtre : Aux pieds de la lettre

PETIT THÉÂTRE

_Samedi 1, jeudi 06 au samedi 08, dimanches 02 et 09
19h30 (18h30 le dimanche)
Guillaume Gay / Compagnie du Caméléon

Exposition : Christine Lemarié-Luriot & Denise Reymond Sculpture et tapas

SALLE MURIAVAI

_Mardi 04 au vendredi 07. 9h -17h (16h le vendredi)

Heure du Conte enfants : « le cheval magique », conte russe

BIB. ENFANTS

_Mercredi 12 à 14h30. Léonore Canéri – TFTN

Cinematamua : Huahine, l'île des découvertes

GRAND THÉÂTRE

_Mercredi 12 à 18h30.
ICA – TFTN. Entrée gratuite sans ticket

Conte musical : Emilie Jolie

PETIT THÉÂTRE

_Mercredi 19 et jeudi 20 à 19h30
CAPAT - Pacific Mission Voix - TFTN

Concert variété locale : Perete'i

GRAND THÉÂTRE

_Jeudi 20 à 19h30. Entrée libre.
RFO Polynésie – TFTN. Renseignements au 50 14 14

Concours de chant : 9 semaines et un jour

GRAND THÉÂTRE

_Vendredi 28 à 19h30.
RFO Polynésie – Heiva Nui – TFTN

Projections pour ados

VIDEOTHÈQUE

_13h15
Mercredi 12 : Jump in (Comédie - 1h20)
Mercredi 19 : High school music 2 (Comédie - 1h46)

Projections pour enfants

VIDEOTHÈQUE

_13h15
Vendredi 7 : Ling et Tao (Dessin animé - 1h35)
Vendredi 14 : Le festin des requins (Dessins animés - 1h17)

Expo : « No hea mai matou ? Destins d'objets polynésiens »

MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES – TE FARE MANAHA

_Prolongée jusqu'au 15 avril 2008
Du mardi au dimanche, de 9h30 à 17h30
Entrée : 600 Fcfp / gratuit pour les moins de 18 ans
et les scolaires

cours et ateliers de vacances

_Du 25 au 28 mars
et du 31 mars au 04 avril

Inscriptions au 544 544 poste 106
Tarif des ateliers : 6 875 Fcfp
(5 500 Fcfp le 2^{ème} enfant).

• **Arts plastiques** avec Carine Thierry :

4 - 6 ANS DE 10H15 À 11H30
1^{ère} semaine : bestiaire animalier
(réalisation d'animaux dans l'argile)
2^e semaine : mon cadre extraordinaire
(travail de collage, peinture, modelage...)

7-13 ANS DE 8H30 À 10H00
1^{ère} semaine : la bonne mine
(réalisation d'une galerie
de visages et d'émotions en argile)
2^e semaine : Mains créatives
(réalisation de mains et décoration,
travail du plâtre, du henné...)

• **Echecs** avec Teiva Tehevini :
Dès 7 ans de 10h15 à 11h45
(l'échiquier, les règles d'une partie,
le tournoi...)

• **Anglais** avec Chloé Barclay :
(du 31 mars au 04 avril) :
6^{ème} – 5^{ème} de 08h30 à 10h00
4^{ème} – 3^{ème} de 10h15 à 11h45

9 SEMAINES ET 1 JOUR TOP DÉPART !

RENCONTRE AVEC HINA SYLVAIN, RESPONSABLE DES PROGRAMMES À RFO.

Le concours de musique de RFO, 9 semaines et 1 jour, revient sur la scène du Grand Théâtre de la Maison de la Culture le 28 mars prochain. Cette grande soirée sera l'occasion unique de faire connaissance avec l'ensemble des candidats locaux qui vont participer à cette aventure, version 2008.



A/S ©

Voici la quatrième saison d'un concours organisé par RFO, Morgane Productions et les Francofolies, en partenariat avec Heiva Nui et la Maison de la Culture ! Objectif : découvrir et promouvoir les talents musicaux d'Outre-mer. Basé sur l'émotion et l'attachement des artistes à leurs racines, 9 semaines et 1 jour propose huit semaines de voyages autour des cultures musicales ultramarines. Une merveilleuse histoire humaine et musicale racontée par... 72 artistes ! Pour chacun des neufs pays participants (Réunion, Guadeloupe, Martinique, Guyane, Mayotte, St Pierre et Miquelon, Wallis, Nouvelle-Calédonie et Polynésie), huit artistes sont sélectionnés pour interpréter leur musique. De quoi découvrir une très grande diversité de styles musicaux. Et c'est bien là le pari de RFO, qui affiche une ambition sans précédent : partager avec les téléspectateurs le plaisir de la musique de l'Outre-mer,

OÙ ET QUAND ?

- Vendredi 28 mars
Grand Théâtre de la
Maison de la Culture
- Renseignements
au 544 536

contribuer au rayonnement des artistes ultramarins en leur offrant une vitrine non plus seulement locale mais nationale. Le 28 Mars 2008, les huit artistes polynésiens sélectionnés vont donner au public du Grand Théâtre de la Maison de la Culture le meilleur d'eux-mêmes, pour tenter de remporter le concours de 9 semaines et 1 jour. Cette victoire offrira au vainqueur la chance de participer aux fameuses Francofolies à La Rochelle, en juillet 2008. Barthélemy (2005), puis Teiva Gérard (2006), et enfin Vaitiare Tuhoe (2007), ont déjà pu vivre cette inoubliable aventure. Cette année, les huit artistes présélectionnés en Polynésie sont Angelo, Guyom, Titaua Castel, Tahia Kohumoetini, Aroma et Mano Salmon, Hinarii Lehartel, Steeve Angia, Vaitiare Chargeraud, Ne reste plus qu'à leur souhaiter *fa'aitoito* et bonne chance à tous ! ♦

LE GRAND CONCERT DU CONSERVATOIRE : L'AMOUR EN CHANSONS LOVE SONGS

RENCONTRE AVEC FRÉDÉRIC ROSSONI, CHEF DU GRAND ORCHESTRE AU CONSERVATOIRE.



DEMANDEZ LE PROGRAMME !

- **Gilbert Martin**
(pianiste et chanteur)
Too young et Mona Lisa, de Nat King Cole, Tant pis, de Roch Voisine.
- **Christine Casula**
(chanteuse)
Love, de Nat King Cole, Hurt, de Christina Aguilera, The greatest love of all, de Whitney Houston.
- **Les lauréats du Penu d'or** (chanteurs)
Comme d'habitude, de Claude François, Mon cœur est un violon, Chacun son bonheur, Reviens.
- **John Gabilou**
(chanteur)
Unchained Melody, C'est ma vie, Humanahum (chanson présentée à l'Eurovision en 1980), Maria, C'est mon histoire, Help yourself, de Tom Jones, All the way, de Frank Sinatra.

OÙ ET QUAND ?

- 18 et 19 avril
Grand Théâtre de la Maison de la Culture A 19h30
Tarif : 3 000 Fcfp par personne et 1 500 Fcfp pour les moins de 12 ans
- Renseignements au 50 14 14

Le 18 et le 19 avril, le Conservatoire organise deux soirées de concert sur le thème des chansons d'amour avec, en guest star, Gabilou ! Comme chaque année, ce sera l'occasion unique pour les plus grands talents locaux d'interpréter des chansons accompagnés par les cinquante musiciens du Grand Orchestre Symphonique... Un métissage musical surprenant à ne manquer sous aucun prétexte !

Quel est l'objectif de ce Grand Concert ?

Tous les ans, le Conservatoire organise deux ou trois concerts afin que chaque ensemble puisse s'exprimer. Mais nous essayons de faire au moins un spectacle ou concert par an de niveau professionnel, pour mettre en valeur les élèves mais aussi pour sortir du cadre des parents d'élèves en terme d'audience, c'est-à-dire toucher un plus large public.

Son originalité ?

L'idée est d'attirer le public avec une tête d'affiche populaire et de leur faire partager une expérience inédite, inouïe au sens propre, aussi bien pour le public que pour ces chanteurs : les entendre jouer leurs succès avec une grande formation orchestrale. Il y a deux ans, nous avons invité Esther, une légende de la chanson locale, pour inaugurer ce tout nouveau concept. Cette année, nous avons demandé au chanteur le plus populaire de Tahiti,

Gabilou, de tenter l'expérience. Ce n'est donc pas souvent que le public peut entendre des chanteurs locaux avec le faste d'un accompagnement classique !

Qui seront les autres chanteurs et musiciens présents ?

Le pianiste et chanteur Gilbert Martin, la chanteuse Christine Casula, qui vient de terminer son spectacle d'Edith Piaf, la troupe des Penu d'Or, dont les Lauréats Guillaume Matarere, Vaitiare Chargueraud et David Tihata. Des artistes au style très différent, mais tous aussi talentueux, qui ont rarement l'occasion de se rencontrer sur une même scène !

Pourquoi le thème des chansons d'amour cette année ?

Le thème change à chaque concert. Il s'agit de trouver un style qui convienne à la fois aux chanteurs et à la formation orchestrale. ♦

catalogues d'expositions

sites internet



■ « **No hea mai matou ? Destins d'objets polynésiens** »
ÉDITION DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES
TE FARE MANAHA

Publié à l'occasion de l'exposition temporaire du Musée de Tahiti et des Îles, « No hea mai matou ? Destins d'objets polynésiens », cet ouvrage reprend le propos de l'exposition en insistant sur l'histoire singulière de quelques objets phares. Pour élargir la réflexion, il contient également diverses contributions de spécialistes de la culture océanienne : Bruno Saura (anthropologue), Monseigneur

Coppenrath (homme d'église), Emmanuel Kasaréhou (directeur de l'Agence pour le Développement de la Culture Kanak), etc.

Disponible au Musée de Tahiti et des Îles et dans les librairies de la place au tarif de 1 500 Fcfp.



■ **Roger Parry, 1932. Au-delà du mythe tahitien**
ÉDITION DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES
TE FARE MANAHA & AU VENT DES ÎLES

Cet ouvrage présente une partie des collections photographiques de la Polynésie à travers 63 épreuves originales issues du fonds de Roger Parry, complété par d'autres acquisitions et dessins de l'artiste. Ce magnifique livre évoque le travail du photographe avant et après son séjour en Polynésie, donnant ainsi une vision plus complète de son oeuvre. Car si le photographe Roger

Parry est célèbre pour ses recherches surréalistes, son oeuvre polynésienne reste méconnue. Pourtant, pendant ces quelques mois passés en 1932 entre Tahiti et les îles, il a immortalisé une Polynésie différente des clichés exotiques, plus proche de la réalité, presque intime. Que ce soit des prises de vues spontanées ou des mises en scènes recherchées, les images de Parry ne laissent jamais indifférent.

Disponible au Musée de Tahiti et des Îles et dans les librairies de la place au tarif de 3 950 Fcfp



■ **Les collections du Musée de Tahiti et des Îles**
ÉDITION DU MUSÉE DE TAHITI ET DES ÎLES –
TE FARE MANAHA

Cet ouvrage permet de découvrir l'histoire du Musée de Tahiti et des Îles, d'hier à aujourd'hui, mais il représente également une source d'informations intéressante à propos de la culture polynésienne ancestrale : l'histoire du peuplement, l'organisation sociale et religieuse ainsi que la culture matérielle des Polynésiens sont abordées de

manière à introduire le lecteur aux différentes collections dont le Musée est aujourd'hui doté. Riche en illustrations, en descriptions, le livre revient en détail sur les objets les plus remarquables de la collection ethnographique de Polynésie et de Mélanésie. Cette bible du Musée permet en outre d'apprécier sans modération certains chefs d'œuvre de l'art polynésien pré-européen, admirablement photographiés dans ces pages...

Disponible au Musée de Tahiti et des Îles et dans les librairies de la place au tarif de 4 000 Fcfp.

■ Le site de l'ICA



L'ICA, l'Institut de la Communication Audiovisuelle, a pour objectif la collecte, la conservation et la restauration du patrimoine audiovisuel polynésien. Son impressionnante collection compte environ 25 000 références : documentaires, émissions de télévisions, films tournés localement et enregistrements sonores. L'ICA a également réalisé des milliers de produits audiovisuels sur les cinq archipels de Polynésie française. Et, bonne nouvelle, une grande partie de ce patrimoine est accessible via le web, avec la possibilité de visionner des vidéos en streaming (téléchargement en continu) ! Une véritable médiathèque en ligne, où l'internaute a accès aux vidéos des différentes prestations des groupes du Heiva Tahiti, des documentaires, de publicités locales, de courts métrages, etc. On peut également écouter les morceaux de musique de groupes locaux. Il est possible d'acheter en ligne les DVD produits par l'ICA. Une (r)évolution pour notre patrimoine audiovisuel, grâce à ce site très bien réalisé et à la pointe des dernières technologies web.

www.ica.pf

■ Le site de la Compagnie du Caméléon



C'est un véritable plaisir de visiter ce site internet moderne et coloré. Mais outre son esthétique, cameleon.pf est vraiment pratique ! On pourra connaître en détail et bien en avance la programmation théâtrale de la compagnie, avec la possibilité de consulter les résumés des pièces, des extraits de presse, des photos, et même des vidéos. Et si l'on veut approfondir davantage, il est même possible de lire, pour certaines pièces, des interviews de comédiens ou de metteurs en scène. On peut s'abonner en ligne pour recevoir par mail la newsletter de la compagnie.

www.cameleon.pf

Rappel : tous ces catalogues peuvent être consultés à la Médiathèque de la Maison de la Culture.



Vivre ensemble en Polynésie

Tahiti Nui Télévision vous propose de nouveaux rendez-vous de proximité :

« **Iaora Te Fenua** », le journal local en direct le matin à 6h00, 7h30 et 12h00. À partir de 10h45, l'antenne de TNTV est à vous pour vous exprimer et débattre dans la « **ligne ouverte** ».

Tous les soirs de la semaine dès 19h00, la Polynésie vie ensemble au rythme du divertissement dans « **Ciné Nui** », de la découverte des entreprises du fenua dans « **Histoires d'entreprendre** », de la jeunesse dans « **Djeunes** », des rencontres polynésiennes avec l'« **œil pour œil** » de John MAIRAI, de la musique locale avec « **Fenua Live** », de la culture avec « **Te aratai** », « **Te hotu** » et du sport avec « **Va'a Toa** » et « **Fenua Foot** ».

